

urines ; SS est un autre pavé qui permet de circuler commodément. La bâtie, représentée par la gravure No. 5, se compose d'un local destiné à la cuison des aliments C, puis d'une boutique B, d'une boucherie D, d'une lingerie E et d'une laiterie F.

Les gravures Nos. 3, 4, 5, donnent l'élevation des bâtisses que nous venons de décrire. Ces bâtisses d'une longueur collective de plus de six cents pieds, laissent peu à désirer pour la solidité des constructions, la salubrité et la commodité du service. Le tout est complété par une cour spacieuse placée au centre des bâtisses principales, de deux cent soixante pieds de longueur sur cent six de largeur, bien fermée de toutes parts comme l'indique le plan général No. 2."

Nous formons des vœux pour que les grands sacrifices que le Collège de Ste. Thérèse s'est imposés ne soient pas inutiles, et pour que la jeunesse canadienne ne dédaigne point les instruments que l'on met à sa disposition afin d'assurer sa propre félicité en même temps que la prospérité du pays !

#### Extraits des rapports de MM. les Inspecteurs d'École, pour les années 1859 et 1860.

##### Extraits des rapports de M. l'Inspecteur Bruce.

J'ai autant à me louer aujourd'hui que lors de mon dernier rapport des progrès que fait l'éducation dans mon district d'inspection, et ces progrès sont sensibles dans plus de la moitié des écoles. Quelques-unes cependant laissent à désirer sous ce rapport. Les élèves d'au moins les cinq-huitièmes des écoles dont j'ai fait l'examen sont preuve de capacité et de beaucoup d'intelligence. Ce qui surtout indique du progrès, c'est qu'un grand nombre d'enfants même apprécient mieux qu'ils ne le faisaient, il y a quelques années, l'instruction et tous les avantages qu'ils en retirent ; dans quelques municipalités, j'ai également remarqué que les contribuables ont sur ce sujet des idées plus exactes et savent ce que vaut un bon système d'enseignement.

Mais ce qui m'a plus davantage, ce sont les changements que l'on a fait subir aux méthodes d'instruction dont jusqu'ici l'on a fait usage. C'est aujourd'hui l'intelligence que l'on s'attache à éclairer. L'enfant comprend ce qu'il lit. Si on le fait calculer, ce n'est qu'après l'avoir initié aux principes de l'arithmétique. Il en est de même de tous ses autres exercices. Mais je regrette d'avoir à constater qu'il n'en est pas partout ainsi et qu'un grand nombre d'écoles, qui sont dirigées par des maîtres incapables ou dépourvus d'énergie, ne participent pas aux heureux résultats de ces changements.

Quant à cette espèce d'instituteurs, je n'ai rien de bien favorable à en dire, et si, malheureusement, ils sont nombreux, on en doit blâmer nos bureaux d'Examinateurs, qui leur accordent des diplômes, et surtout les Corporations de Commissaires et de Syndics d'école, qui permettent généralement aux contribuables de s'assurer les services de maîtres de leur choix, lequel est souvent loin d'être judicieux.

Sur 132 écoles dont j'ai fait l'examen, depuis le premier de mai dernier, 15 sont très-bien-fondées conduites ; 38 sont de bonnes écoles ; 35 le sont un peu moins ; 27 sont médiocres ; 15 sont très-médiocres et 2 méritent à peine le nom d'école.

Les écoles médiocres dont je viens de parler ont des instituteurs dont l'engagement ne doit pas se prolonger au delà d'une année. Parmi les instituteurs des autres écoles, il s'en trouve 32 qui remplissent leurs devoirs dans la même école depuis nombre d'années ; les services des autres sont payés pour une période de temps qui ne doit pas durer moins d'une année.

Au sujet des heureux changements que l'on a fait subir aux diverses méthodes d'instruction, je dois ajouter qu'outre les soins tout particuliers que l'on donne à la lecture, que l'on regarde comme un excellent exercice pour l'intelligence, l'épellation attire aussi l'attention des instituteurs, et on l'enseigne aujourd'hui d'une manière plus pratique et plus efficace que par le passé. Il en est de même de l'écriture, et l'on fait des progrès marquants dans cette branche. J'en ai également remarqué de très-grands dans l'étude de la grammaire, de la géographie et dans l'art de la composition. Par suite de l'adoption des bonnes méthodes, l'étude de l'arithmétique, dans la plupart des écoles que je surveille, prend des développements considérables. En somme, les examens que j'ai faits ont été satisfaisants.

Les maisons d'école sont à peu près dans l'état où elles étaient lors de mon dernier rapport. Celles auxquelles on a fait des réparations sont en bien petit nombre. J'en compte au plus deux. Deux écoles renferment des pupitres rangés parallèlement. On construit une maison d'école dans l'arrondissement numéro 4 de St. Malachie d'Orms-town ; on en termine une autre dans l'arrondissement numéro 14 de Chatham.

En ce qui concerne les maisons d'école, en général, ce que je puis dire est loin d'être favorable. Presque toutes sont mal éclairées et ne sont pas suffisamment aérées. La plupart offrent un séjour très-incommode.

Rien, jusqu'à cette heure, n'a été fait pour utiliser les terrains qui en dépendent. Dans les parties du pays où ces terrains sont spacieux, il n'est pas besoin de les enclore pour en faire des lieux de récréation ; mais bien qu'on ne dispose pas partout d'autant d'espace, il est cependant du devoir des Commissaires et des Syndics de veiller à ce que leurs maisons d'école ne manquent pas de lieux d'exercices pour les élèves.

Les livres dont on se sert aujourd'hui sont mieux choisis ; mais, dans beaucoup d'écoles, la série en est encore plus ou moins incomplète.

Les écoles de Dundee sont mal pourvues des livres nécessaires ; celles des townships d'Elgin et de Godmanchester n'en ont pas en quantité suffisante, et j'y ai également remarqué l'absence de beaucoup de choses indispensables. Le besoin d'une série uniforme de livres se fait grandement sentir dans celles de Franklin, de St. Jean Chrysostome et de Hemmingford. J'ai vu, dans ces municipalités, des enfants qui se rendaient sans livres à l'école.

Un grand nombre d'écoles placées sur la frontière ont une variété de livres très-nuisibles à l'instruction, en ce qu'elle nécessite la subdivision des classes et qu'elle contraint le maître à partager son attention.

Sur 142 écoles, il n'y en a que 80 qui possèdent des tableaux noirs. Je n'en ai trouvé que peu qui eussent des cartes murales, et un plus petit nombre encore qui eussent des tableaux portatifs, quoique ces derniers tableaux ne soient pas d'un bien grand avantage pour le maître et pour l'élève.

Dans les écoles où j'ai trouvé des séries uniformes de livres entre les mains des enfants, ces derniers sont généralement classés d'après leur mérite ou suivant leurs progrès dans la lecture ou l'épellation.

J'ai peu à dire des journaux d'école ; j'ai raison de croire qu'ils sont assez exactement tenus. A ce sujet, j'ai cru devoir faire des représentations aux Commissaires et aux Syndics qui n'en déposaient pas entre les mains des maîtres, ce qui les met dans la nécessité d'en faire l'achat à leurs propres frais. Ceci explique le défaut de système que l'on remarque dans ces journaux.

La négligence que l'on met à payer aux instituteurs le salaire qui leur est dû est très-blâmable. On s'attend à ce que ceux qui se chargent de diriger les écoles s'accueillent avec fidélité des devoirs qu'ils s'imposent, et, s'ils y faillissent, on ne manque que rarement de le leur faire observer ; il en est même qui possètent la sévérité jusqu'à prendre de là occasion de leur signifier leur congé. Cependant cette fidélité qu'on leur demande ne se trouve pas, il s'en faut de beaucoup, dans la manière dont les traitent les contribuables, surtout quand il s'agit d'acquitter ce qu'ils leur doivent. S'ils les payent, ce qui bien des fois ne se fait pas, ils le font par petites sommes et encore bien longtemps après l'échéance de leur salaire.

Je ne connais qu'une seule municipalité où les instituteurs sont exactement payés.

Tel est, en somme, ce que j'ai vu de plus remarquable depuis mon dernier compte-rendu.

Voici ce que dit M. Bruce, dans un autre rapport, de la Cité de Montréal.

##### CITÉ DE MONTRÉAL.

J'ai passé quelques jours à faire l'examen des institutions anglaises d'éducation supérieure de la Cité de Montréal, ainsi que de ses écoles communales, et je ne crois pas exagérer en disant qu'elle n'a jamais été pourvue d'aussi bonnes écoles, parmi lesquelles il s'en trouve d'un ordre élevé. Quoique ces écoles ne soient pas sous ma surveillance, cependant, les visites que j'y ai faites n'ont jamais été vues de mauvais œil. Dans un grand nombre, j'ai été accueilli avec la plus grande politesse et avec beaucoup d'empressement. Plusieurs instituteurs m'ont même prié de leur dire franchement mon opinion sur la discipline de leurs écoles et sur leurs méthodes d'enseignement, et c'est juste à leur rendre que de dire que les écoles qu'ils dirigent méritent, sous tous rapports, que l'on s'intéresse à elles.

Suivant les observations quo j'ai été à portée de faire, j'ai con-